
Métallurgie Ingénieurs et Cadres

BROCHURE JO 3025

IDCC 650

Convention collective nationale du 13 mars 1972

[Étendue par arrêté du 27 avril 1973, JO 29 mai 1973]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

